



SANTÉ, SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT

## Santé

COVID-19

AGISSONS ENSEMBLE

TESTONS-NOUS :

*centre de Melun* : [keldoc](#) ↗

*centre de Dammarie* : [doctolib](#) ↗

VACCINONS-NOUS :

*Melun* : [keldoc](#) ↗

*Fontainebleau* : [doctolib](#) ↗

*Saint Fargeau Ponthierry* : [doctolib](#) ↗

Plus d'informations sur [www.sante.fr](http://www.sante.fr)

## Vaccination COVID 19

Dans le cadre de l'accélération de la campagne de vaccination, deux centres accueilleront les **professionnels de plus de 55 ans prioritaires** pour des opérations de vaccination ([vaccin AstraZeneca](#)) la semaine du 26 avril en Seine-et-Marne :

**1/ Le centre SDIS Disney vendredi 30 avril de 9h30 à 17h30 :**

- Adresse : Centre de Convention Hôtel Disney Newport, Avenue Paul Séramy, 777

00 COUPVRAY

- RDV en ligne : <https://www.doctolib.fr/centre-de-sante/seine-et-marne/grand-centre-de-vaccination-covid-19-disney-village> ↗

**2/ Le centre GHSIF MELUN jeudi 29 avril de 12h à 17h et vendredi 30 avril de 12h à 17h :**

- Adresse : Site Marc Jacquet, 8 rue de Vaux 77 000 MELUN
- RDV en ligne : <https://www.keldoc.com/centre-hospitalier/melun-cedex-77011/groupe-hospitalier-sud-ile-de-france/centre-covid?cabinet=15109&specialty=496> ↗

Pour mémoire, les professionnels prioritaires figurent dans la liste suivante :

- professeurs des écoles, collèges et lycées ;
- professionnels de la petite enfance ;
- agents spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) ;
- accompagnants d'enfants en situation de handicap (AESH) ;
- policiers et gendarmes ;
- policiers municipaux ;
- surveillants pénitentiaires ;
- personnels de la protection de l'enfance ;
- personnels de la protection judiciaire de la jeunesse ;
- conducteurs de bus, ferry et navette fluviale ;
- conducteurs et livreurs sur courte distance ;
- conducteurs routiers ;
- chauffeurs de taxi et de VTC ;
- contrôleurs des transports publics (exemple : SNCF, transports urbains) ;
- agents d'entretiens : agents de nettoyage, éboueurs, ramassage et tri des déchets ;
- agents de gardiennage et de sécurité ;
- salariés et chefs d'entreprises des commerces alimentaires : caissiers, employés de libre service, vendeurs de produits alimentaires dont bouchers, charcutiers, traiteurs, boulangers, pâtisseries ;
- salariés des abattoirs et des entreprises de transformation de viande ;

- professionnels des pompes funèbres ;
- professionnels de l'hébergement d'urgence.



Afin de limiter vos déplacements, notre objectif est de mettre en place au plus tôt un point local de vaccination. Néanmoins, les contraintes logistiques associées au transport, conservation et injection des vaccins actuellement autorisés ne nous le permettent pas pour le moment.


Il nous faudra attendre que ces contraintes logistiques s'allègent et que le Préfet donne les autorisations nécessaires.

Si vous rencontrez des difficultés concernant votre prise de rendez-vous en ligne, nous vous invitons à contacter l'accueil de la mairie au 01.60.68.25.83 :

- Tous les matins de 9h00 à 12h
- Tous les après-midi sauf mercredi de 14h à 17h

**Centres de vaccination proches de Livry :**

- MELUN : 8 rue de Vaux (ancien site de l'hôpital)

prise de rendez-vous : 01 81 74 27 00 ou [lien](#) 

- FONTAINEBLEAU - Gymnase Lagorsse - 1, rue Jean Becquerel

Réservation en ligne via Doctolib ou par téléphone : 06.25.40.55.22

- SAINT-FARGEAU-PONTHIERRY : salle de l'hôtel de Ville - 185 avenue de Fontainebleau

Réservation via Keldoc ou par téléphone : 01 64 22 26 91

La liste de ces centres de vaccination est actualisée régulièrement sur le site internet de l'agence régionale de santé :

 <https://www.iledefrance.ars.sante.fr/vaccination-contre-la-covid-19-des-professionnels-des-secteurs-de-la-sante-et-du-medico-social-de?parent=14242> 

# Gestes barrières

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

**Santé publique**  
France

INFORMATION CORONAVIRUS **COVID-19**

## PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES

- Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter
- Eviter de se toucher le visage
- Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres
- Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades

En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée

[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](http://GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS) 0 800 130 000 (appel gratuit)

WJ-2014-001-1001-20 mars 2020